AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (19)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Delabarre, 2 janvier 1878

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Delabarre, 2 janvier 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)
Collation1 p. (75r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Delabarre, 2 janvier 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49503

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction2 janvier 1878
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireDelabarre [Paris]
Lieu de destination4, rue Montmartre, Paris

Description

RésuméGodin signale à Delabarre que le ciment de gutta-percha qu'il a reçu ne durcit pas après avoir été introduit dans la dent. Il demande l'envoi de ciment plus dur.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- Sur le folio 75r sont copiées la lettre de Godin à Alfred Desmasures du 2 janvier 1878 et la lettre de Godin à monsieur Delabarre du 2 janvier 1878.

Mots-clés

Santé

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024